



# Noix

**N°05**  
**06/05/2026**



**Animateur filière**  
Vraël BERNARD  
Chambre d'agriculture de Dordogne  
[vrael.bernard@dordogne.chambagri.fr](mailto:vrael.bernard@dordogne.chambagri.fr)

**Directeur de publication**  
Bernard LAYRE  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

**La stratégie**  
**écophyto 2030**  
Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale**  
**de ce bulletin autorisée.**  
**Reproduction partielle autorisée**  
**avec la mention « extrait du**  
**bulletin de santé du végétal**  
**Grand Sud-Ouest Noix N°X du**  
**JJ/MM/AA »**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et [occitanie.chambres-agriculture.fr](https://occitanie.chambres-agriculture.fr) et  
sur les sites DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal) et  
[draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr](https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur **[formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Ce qu'il faut retenir

(cliquez sur les titres pour accéder aux paragraphes)

Tableau d'analyse de risque

| Aucun | Faible | Modéré | Fort | Alerte |
|-------|--------|--------|------|--------|
|-------|--------|--------|------|--------|

| Bioagresseurs                | Du 6 mai au 12 mai                          |
|------------------------------|---------------------------------------------|
| Bactériose                   | Contamination primaires et secondaires      |
| Anthraxose à <i>Gnomonia</i> | Fin des projections primaires vers le 17/05 |
| Complexe fongique            |                                             |
| Carpocapse                   |                                             |
| Mouche du brou               |                                             |

**Bactériose** : La phénologie des arbres est aux stades de sensibilité sur l'ensemble des variétés et des secteurs. Des contaminations secondaires peuvent déjà avoir lieu.

**Anthraxose à *Gnomonia*** : les projections primaires se poursuivent encore durant les pluies de cette semaine et de la prochaine. Franquette et Fernor qui sont entrain de débourrer, sont anormalement exposées à ce pic de contaminations primaires. A l'issue de ces deux semaines, le stock de spores ayant hiverné devrait être totalement projeté et les contaminations se feront majoritairement via les tâches d'infections présentes sur le feuillage.

**Complexe fongique** : cette maladie étant composée d'une quinzaine de pathogènes, les émissions de spores sont estimées continues du printemps à l'automne.

**Carpocapse** : les captures des papillons se confirment dans l'ensemble du bassin Grand Sud-Ouest. En secteur précoce (47) les pontes ont pu commencer et la période à risque larve débiterait le 25/05.



# Données météorologiques

## • Prévision du 06 mai au 12 mai

La météo des 7 prochains jours est similaire sur l'ensemble du territoire, marquée par des orages et des pluies en alternance avec des éclaircies tout au long de la semaine, compliquant les interventions au verger.

Les températures redescendent cette semaine mais se maintiennent au niveau des moyennes de saison. Les températures moyennes journalières oscillent autour du seuil de température minimal pour le développement des maladies (15°C).

Le cumul de pluie prévue à Sarlat-la-Canéda cette semaine est de **41.8 mm** et d'env. 42.5 mm pour la suivante. A Thiviers le cumul prévu cette semaine est de 25.6 mm contre 52.2 mm la semaine prochaine. Pour rappel, une pluie de 0.5 mm suffit pour la germination des spores de maladies.

Les orages prévus pour ce week-end pourraient occasionner du boisage et des chutes de fleurs/jeunes fruits. **Globalement cette période de pluie qui coïncide avec le début de floraison de 'Franquette' est défavorable à la pollinisation du noyer et très favorable aux anthracnoses et à la bactériose.**

| Souillac (46)       | MERCREDI 06                                                                                                   | JEUDI 07                                                                                                     | VENDREDI 08                                                                                                  | SAMEDI 09                                                                                                     | DIMANCHE 10                                                                                                   | LUNDI 11                                                                                                                   | MARDI 12                                                                                                                   |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                     | <br>10° / 17°<br>↙ 10 km/h   | <br>9° / 20°<br>↻ 5 km/h    | <br>6° / 25°<br>↗ 10 km/h   | <br>9° / 24°<br>↘ 20 km/h    | <br>12° / 23°<br>↗ 15 km/h   | <br>12° / 21°<br>↙ 20 km/h<br>40 km/h   | <br>11° / 22°<br>↗ 15 km/h              |
| Sarlat (24)         | MERCREDI 06                                                                                                   | JEUDI 07                                                                                                     | VENDREDI 08                                                                                                  | SAMEDI 09                                                                                                     | DIMANCHE 10                                                                                                   | LUNDI 11                                                                                                                   | MARDI 12                                                                                                                   |
|                     | <br>9° / 17°<br>↙ 10 km/h   | <br>9° / 19°<br>↻ 5 km/h   | <br>6° / 24°<br>↘ 10 km/h  | <br>8° / 23°<br>↘ 15 km/h   | <br>12° / 23°<br>↗ 15 km/h  | <br>12° / 20°<br>↙ 15 km/h<br>40 km/h  | <br>11° / 21°<br>↗ 15 km/h<br>40 km/h  |
| Thiviers (24)       | MERCREDI 06                                                                                                   | JEUDI 07                                                                                                     | VENDREDI 08                                                                                                  | SAMEDI 09                                                                                                     | DIMANCHE 10                                                                                                   | LUNDI 11                                                                                                                   | MARDI 12                                                                                                                   |
|                     | <br>8° / 14°<br>↙ 10 km/h  | <br>7° / 19°<br>↗ 10 km/h | <br>9° / 22°<br>↘ 10 km/h | <br>10° / 22°<br>↘ 15 km/h | <br>12° / 21°<br>↗ 15 km/h | <br>12° / 18°<br>↙ 20 km/h<br>45 km/h | <br>11° / 18°<br>↙ 15 km/h            |
| Brive (19)          | MERCREDI 06                                                                                                   | JEUDI 07                                                                                                     | VENDREDI 08                                                                                                  | SAMEDI 09                                                                                                     | DIMANCHE 10                                                                                                   | LUNDI 11                                                                                                                   | MARDI 12                                                                                                                   |
|                     | <br>11° / 16°<br>↙ 10 km/h | <br>10° / 20°<br>↙ 5 km/h | <br>8° / 24°<br>↘ 10 km/h | <br>9° / 24°<br>↗ 15 km/h  | <br>13° / 24°<br>↗ 15 km/h | <br>12° / 22°<br>↘ 15 km/h<br>45 km/h | <br>12° / 23°<br>↙ 15 km/h            |
| Sainte-Livrade (47) | MERCREDI 06                                                                                                   | JEUDI 07                                                                                                     | VENDREDI 08                                                                                                  | SAMEDI 09                                                                                                     | DIMANCHE 10                                                                                                   | LUNDI 11                                                                                                                   | MARDI 12                                                                                                                   |
|                     | <br>10° / 15°<br>↗ 20 km/h | <br>7° / 20°<br>↙ 10 km/h | <br>7° / 23°<br>↘ 15 km/h | <br>9° / 24°<br>↘ 15 km/h  | <br>13° / 24°<br>↗ 15 km/h | <br>13° / 22°<br>↘ 20 km/h<br>45 km/h | <br>12° / 21°<br>↗ 15 km/h<br>40 km/h |

Source : Météo France. Ces prévisions météo doivent être vérifiées localement et au plus proche du traitement potentiel pour confirmer la validité de l'analyse de risque.

## Phénologie

Si la pollinisation est finie sur les variétés très précoces (Serr, Ferbel), **les variétés précoces** (Chandler, Lara) **sont en fin de période de réceptivité optimale et les variétés tardives** (Franquette, Fernor) **sont en pleine floraison femelle**. C'est la période clef pour la qualité de pollinisation et le potentiel de récolte.

L'avance de 10 jours se confirme sur 'Franquette'.

Suivant les secteurs, les stades phénologiques observés sont les suivants :

| Fleckinger               | Df2                                                                               | Ef                                                                                | Ff                                                                                | Ff1                                                                               | Ff2                                                                                | Ff3                                                                                 | Gf                                                                                  |                                                                                     |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| BBCH                     | 12                                                                                | 600                                                                               | 610                                                                               | 630                                                                               | 650                                                                                | 670                                                                                 | 690                                                                                 | 71-75                                                                               |
|                          |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Serr                     |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Ferbel                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Chandler                 |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Lara, Ferjean            |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Marbot, Grandjean, Corne |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Fernor                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Franquette               |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Fernette                 |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Doriane                  |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Charlette                |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
| Germaine                 |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |

**Arrêté Abeilles** : voir [BSV précédents](#).

## Levée de dormance et gel de printemps

Aucun épisode de gel n'est annoncé pour les 7 prochains jours, les températures les plus basses seront de 6°C.

## Maladies

- **Bactériose** (*Xanthomonas campestris* pv. *Juglandis*)

### Cycle biologique :

Cette bactérie affecte le feuillage (petites taches noires avec halo jaune), les rameaux (nécrose en crosse), les châtons, les fleurs femelles et les fruits. Elle hiverne à la surface des écailles des bourgeons et dans les chancre puis lors du débourrement, quand les conditions d'humidité (pluie, brouillard, rosée) et de température lui sont favorables (**15-30°C**), elle infecte les nouveaux tissus. Des recontaminations secondaires ont ensuite lieu. Les attaques précoces sur fruits liquéfient le cerneau tout en formant une nécrose apicale caractéristique ; le taux de chute précoce de noix peut être important. Les attaques tardives favorisent l'entrée d'autres pathogènes et entretiennent l'inoculum.

**Période de risque** : dès l'apparition des pointes vertes, maximal entre le débourrement (**Stade Cf / 09**) et la nouaison (**Stade Gf / 690**), avec repiquages au cours de l'été.

## Observations du réseau :

Des premières contaminations sont visibles sur jeunes fruits malgré une protection soutenue sur les épisodes de pluies précédents.



Fig.1 : symptôme de bactériose sur fruit sur Chandler au 05/05 © CA24

**Evaluation du risque :** L'ensemble des vergers sont situés aux stades végétatifs les plus sensibles pour la contamination primaires : débourrement/nouaison. Sur les vergers avec des premiers symptômes, des contaminations secondaires peuvent avoir lieu. Les pluies de la semaine associées à la température, seront particulièrement favorables aux contaminations.

### Mesures prophylactiques :

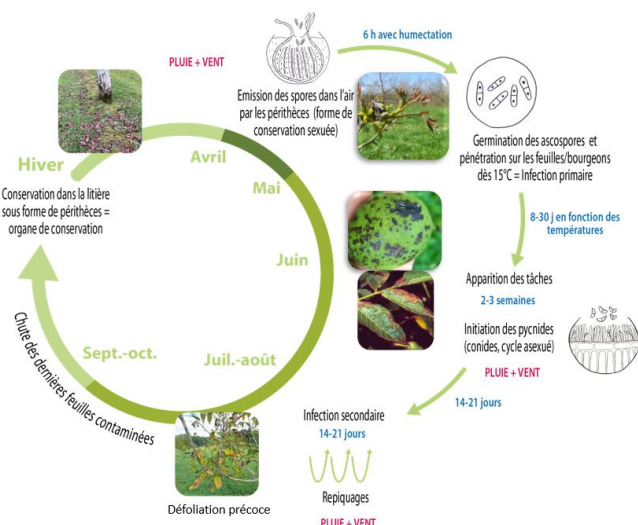
La bactériose se maîtrise avant tout par la prophylaxie : fractionnement de l'azote (idéalement 3 passages à max. 50 U/passage), un pH entretenu régulièrement pour être de minimum 7, une bonne nutrition calcique, une taille d'entretien et d'aération régulière des arbres (en pleine feuille, le soleil doit pouvoir atteindre le sol du verger et former un motif « léopard »).

Sur jeunes arbres la taille des rameaux infectés peut aussi être instaurée. Désinfecter le matériel de taille régulièrement (javel, alcool à 70°, gel hydro-alcoolique...).

Les parcelles au sol léger, acide et pauvre en matière organique sont fortement corrélées avec une pression bactérienne importante.

## • Anthracnose à *Gnomonia* (*Gnomonia leptospyla*)

### Cycle biologique :



Ce champignon se conserve dans la litière de feuille au sol puis projette ses spores lors des pluies printanières. Les dégâts peuvent être importants sur les feuilles (taches brunes à défoliation) et les fruits (constellation de petites taches noires au centre gris).

La température optimale de développement du champignon est autour de 21°C mais les contaminations débutent dès 15°C. Les spores germent dès 6h d'humectation (humidité du feuillage).

Fig 2. Cycle de l'anthracnose à *Gnomonia* © CA24

**Période de risque** : maximal lors du débourrement (**stade Df / 11**) puis repiquage tout au long de la saison selon les pluies et la pression en inoculum.

### Observation du réseau :

Les observations sur lames sont cohérentes avec les prédictions du modèle de la semaine dernière (projection de près de 50% du stock). Des tâches peuvent être visibles sur les variétés précoces (Lara, Chandler), dans ce cas-là des repiquages secondaires peuvent déjà avoir lieu.



Fig. 3. Anthracnose sur Chandler au 05/05 © Entomo-logik

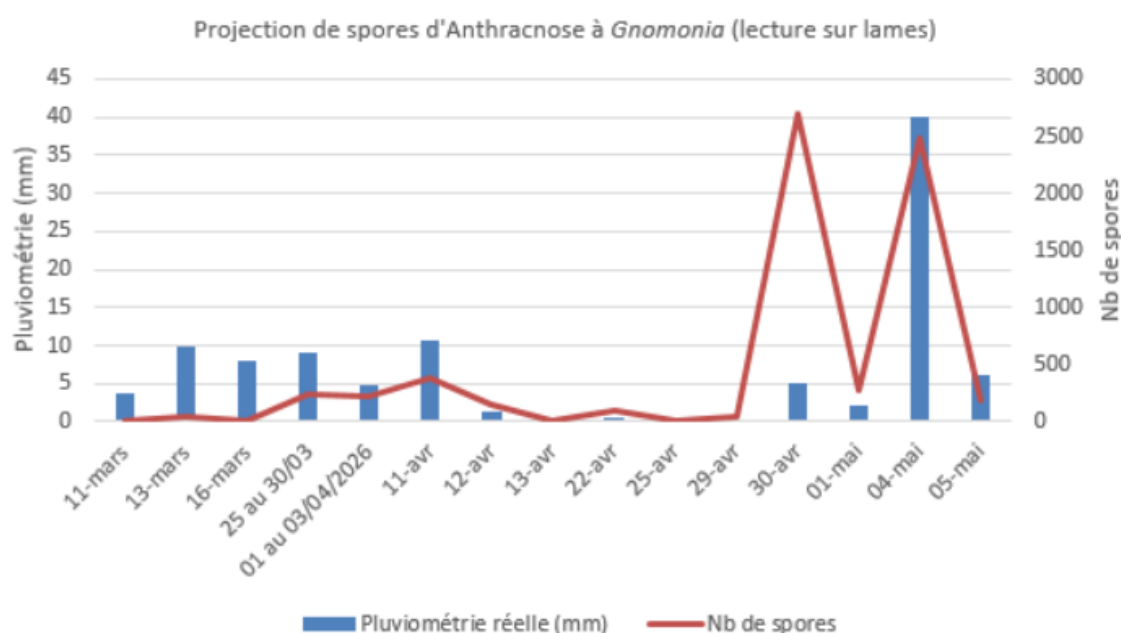


Fig 4. Données fournies par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze et Perlim Noix.

### Modélisation :

**Comme prévu au précédent BSV, les pluies de la semaine passée ont été responsables de la projection de 30 à 58% du stock de spores.** Les pluies à venir vont à leur tour entraîner des projections de **10 et 20%** du stock.

Ainsi, à l'issue de la période de pluie, vers le 17 mai, l'intégralité du stock d'inoculum devrait être projetée et les contaminations primaires devraient être finies.

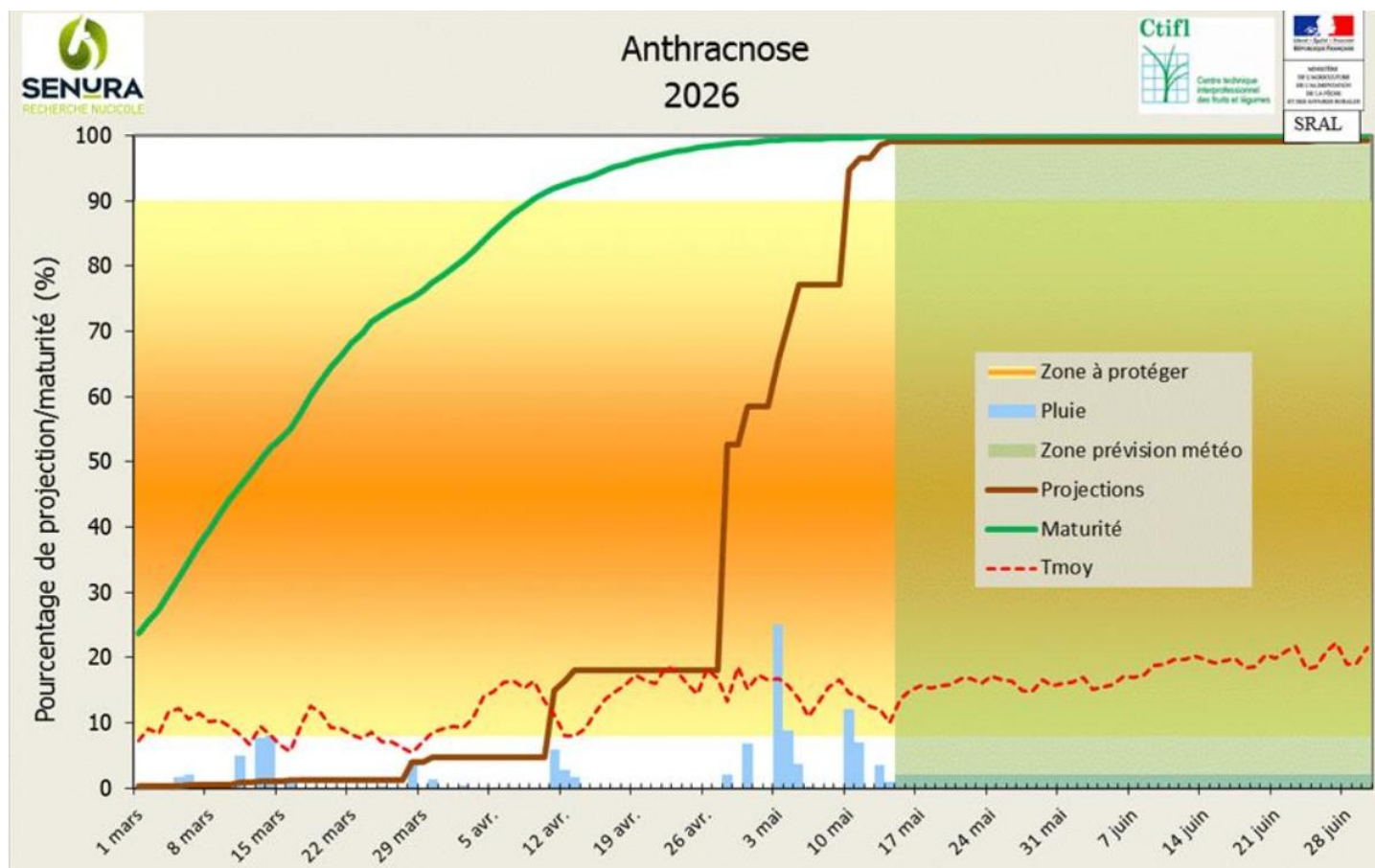
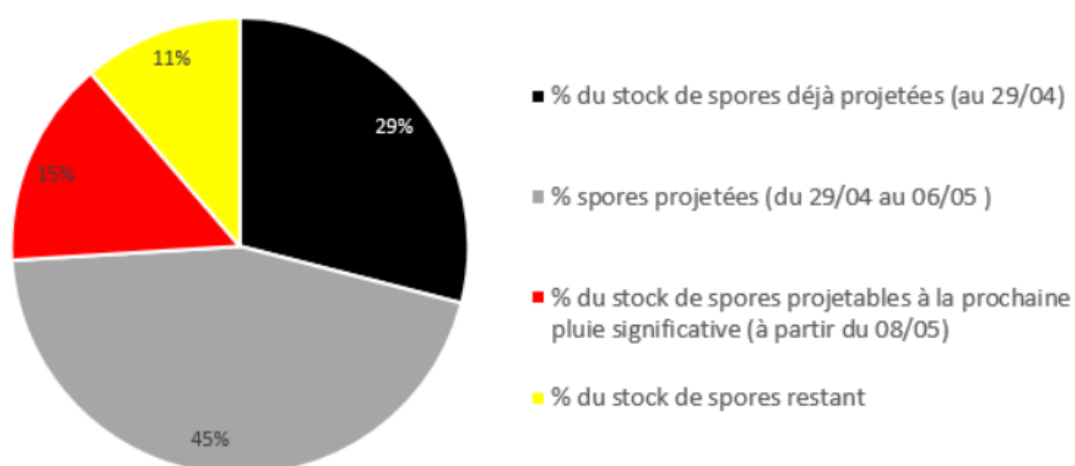


Figure 1. Visualisation graphique du modèle au 06/05, station de La Roque (24)

Visualisation graphique du stock de spores :

A la prochaine pluie (08 ou 10/05) :  
Projections des spores d'Anthracnoses à Gnomonia d'après le  
modèle INOKI® (moyenne de 5 zones en 46-24-19)



### Evaluation du risque :

Un taux de projection de **15 % du stock** est élevé et peut fortement contaminer un verger au stade de sensibilité. **Actuellement, toutes les variétés sont au stade sensible**, y compris les plus tardives comme 'Germaine'.

La gestion des contaminations primaires impacte directement la suite de la saison (repiquages lors des pluies d'été).

### Mesures prophylactiques :

Eviter les tontes durant le débourrement si des pluies sont annoncées (mise en suspension des spores, destruction de l'écran occultant fourni par l'enherbement).

- **Complexe fongique** (dont *Anthraxnose* à *Colletotrichum*, *Botryosphaeria* sp. et *Diaporthes* sp.)



Fig. 5 : Symptômes du Complexe fongique sur rameaux © CA24

**Cycle biologique :** voir précédents bulletins.

**Observations du réseau :** avec le débourrement bien engagé, la présence du bois mort caractéristique de cette maladie du dépérissement est facilement visible. C'est une bonne période pour identifier le niveau d'impact au sein du verger.

### Evaluation du risque :

L'état des connaissances actuelles ne permet pas d'établir une évaluation du risque précise.

### Mesures prophylactiques :

La lutte repose sur la mise en œuvre de pratiques agronomiques garantissant le bon état de santé du verger pour que les pathogènes restent en dormance : pilotage de l'irrigation, fertilisation adaptée, fertilité du sol, lutte fongique contre la défoliation précoce, taille d'aération et de nettoyage, élimination du bois malade, des arbres faibles...

Dans les parcelles prédisposées aux maladies fongiques, privilégier les variétés les plus tolérantes.

## Ravageurs

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

### Cycle biologique :

La durée de vie du papillon varie de 8 à 15 jours. Les papillons s'accouplent à la tombée du jour lorsque les conditions climatiques sont favorables (températures crépusculaires supérieures à 15°C notamment). La ponte commence rapidement après l'accouplement et peut durer entre 5 et 12 jours. Chaque femelle pond environ 50 œufs déposés isolément sur les jeunes feuilles ou sur les fruits en été. La durée d'incubation de l'œuf est de 90°C jour calculée en base 10 (soit entre 8 à 20 jours).

Observations du réseau :

Avant la pluie, les captures se sont généralisées. Celles-ci ont fortement ralenties cette semaine, ralentissant l’avance initiale du ravageur.

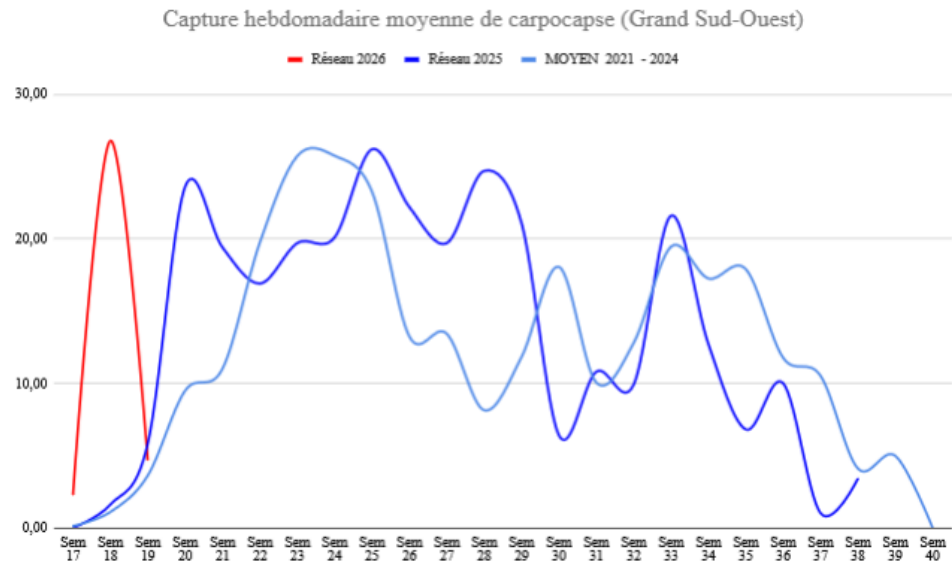


Fig. 6. Graphique des captures au sein du réseau de surveillance

Modélisation :

En se basant sur un biofix au 17 avril pour la zone la plus précoce, au 22 avril pour les zones intermédiaires et au 25 avril pour les zones tardives, le modèle INOKI® prévoit pour l’instant la dynamique suivante pour la 1ère génération :

| Précocité     | Station    | PIC VOL            | Seuil 50% des émergences | PIC PONTE                       | Période à risque ponte (20% à 80% du stade) | Seuil de 50% des pontes | PIC LARVES                             | Période à risque larve (20% à 80% du stade) | Seuil de 50% des éclosions |
|---------------|------------|--------------------|--------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------|
| Intermédiaire | CREYSSE    | 02 au 07 mai       | 26 mai                   | 14 au 17 mai                    | 15/05 au 20/06                              | 01 juin                 | 29 mai au 08 juin                      | 01/06 au 30/06                              | 11 juin                    |
| Intermédiaire | LA ROQUE   |                    |                          |                                 |                                             |                         |                                        |                                             |                            |
| Tardive       | LELARDIN   | 05/05 au 13/05     | 28 mai                   | 16 mai puis 19 juin             | 15/05 au 22/06                              | 03 juin                 | 04 juin au 14 juin puis le 1er juillet | 04/06 au 02/07                              | 13 juin                    |
| Tardive       | LUBERSAC   | 09/05 au 17/05     | 05 juin                  | 16 au 25 mai puis 13 au 20 juin | 19/05 au 30/06                              | 11 juin                 | 07 au 10 juin puis 29/06 au 05/07      | 07/06 au 10/07                              | 24 juin                    |
| Précoce       | ST LIVRADE | 26 avril au 02 mai | 12 mai                   | 04 au 10 mai                    | 04/05 au 13/06                              | 18 mai                  | 19 mai au 28 juin                      | 24/05 au 23/06                              | 03 juin                    |

Ces données seront amenées à évoluer en fonction de la météo réelle de l’année.

Evaluation du risque :

Actuellement le risque est faible (début des émergences, pluviométrie importante et stade non sensible). Néanmoins au retour du beau temps les pontes commenceront pour atteindre leur pic vers mi-mai jusqu’à mi-juin.

La période à risque pour les éclosions est attendue au plus tôt en secteur précoce entre le 24/05 et le 23/06.

Mesures prophylactiques :

Des nichoirs à passereaux et des abris à chauve-souris peuvent être installés proche du verger afin d’aider à réguler naturellement le carpocapse. Selon une étude du CTIFL, l’alimentation des chauves-souris est composée en moyenne de 14 % de carpocapse des pommes et des noix et cela dès le mois de mai. Par nuit, une seule chauve-souris peut consommer 3 000 insectes.



Les mésanges elles, peuvent s'attaquer directement aux larves en diapause sur l'écorce en hiver. En saison, un seul couple de mésanges charbonnières pourrait prélever env. 7,6 % des chenilles présentes dans un verger.

Plus attractif encore pour ces auxiliaires que l'installation de nichoirs, il y a l'aménagement du parcellaire : conservation de ronciers pour l'abris, zone à enherbement haut et à floraison étalée pour les oiseaux nichant au sol, haies composites, vieux arbres avec des infractuosités, zone d'abreuvement en été... (d'après DRAGON, A. (2023), Oiseaux et chauve-souris en vergers. ProfilBio (20), p.21-23.)

Ces aménagements ont aussi un effet indirect positif sur les autres auxiliaires dans la lutte contre le carpocapse comme les insectes parasitoïdes type *Trichogramme sp.* ou *Mastrus ridens*.

### Méthodes alternatives et biocontrôle :

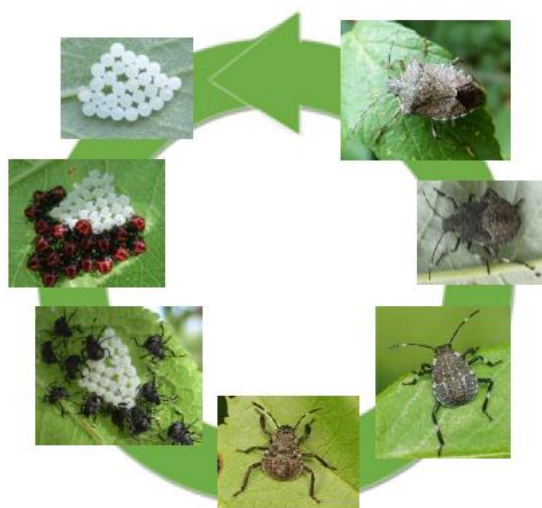
La gestion du carpocapse peut se faire grâce à la confusion sexuelle. Les diffuseurs doivent impérativement être en place avant le début du vol (avant le 15 avril) et dans le tiers supérieur de l'arbre. La dose/ha est variable selon les produits.

Lire le [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable ici :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

### • Punaise diabolique (*Halyomorpha halys*...)



En piquant les noix pour se nourrir, les adultes peuvent entraîner une chute de fruits précoce et potentiellement favoriser l'entrée des maladies dans le fruit. Les premières captures d'adultes ont eu lieu.

En général les adultes ayant hivernés sortent dans les vergers au début du printemps et pondent vers mi-avril à fin septembre. Les larves sont présentes de fin juin à fin octobre. Ces larves sont à l'origine de la deuxième génération, vers début août à fin septembre.

Punaise diabolique *Halyomorpha halys*

(Crédit photos : Insecte.org, FREDON 47 et FDGDON 64)

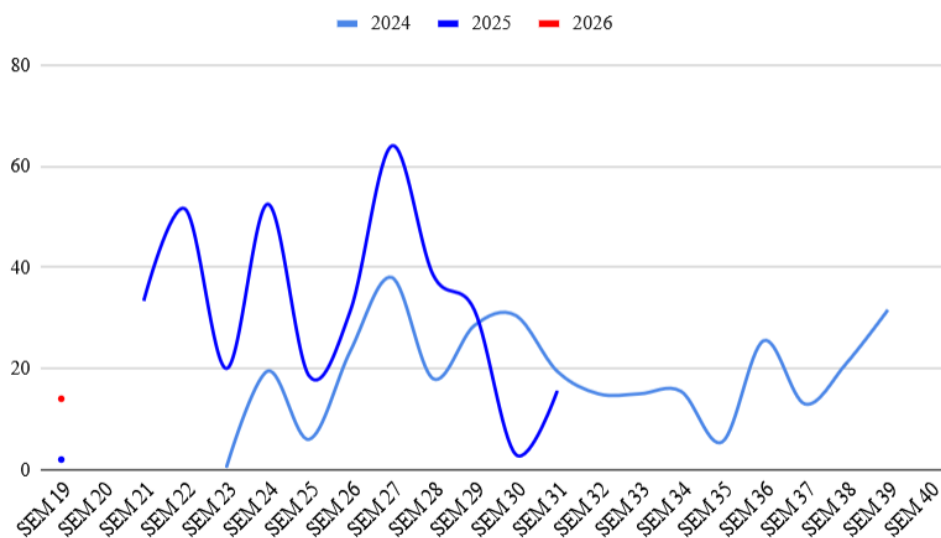


Fig. 4 : Captures moyenne hebdomadaire de punaises diabolique (adultes) en 2026, données fournies par la Station de Creysse

- **Insectes phytophages (Chenilles, Charançons...)**

Diverses espèces de chenilles phytophages et de charançons (*Phyllobius pomaceus*) ont été vues. Néanmoins les dégâts sur les arbres sont minimes et largement compensés par la pousse.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix/Noisette sont les suivantes :**

Les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UPI / VALCAUSSE / UNICOQUE et la structure Entomo-logik

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***